

## Le Congrès approuve un assouplissement de l'INA

Publié le mercredi 2 novembre 2005

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Le-Congres-approuve-un.html>

Le Comité pour la Science de la Chambre des Représentants a approuvé un projet de loi du Sénat permettant aux Etats-Unis d'acheter des services de lancements à la Russie pour desservir la Station Spatiale Internationale et d'y recourir jusqu'au 1er janvier 2012. La version de l'amendement de l'Iran Non-prolifération Act voté par la Chambre ajoute des limitations par rapport à la proposition du Sénat : elle inclut notamment la Syrie dans les pays visés par l'objectif de non-prolifération et renforce les règles de contrôle d'exportations et d'importations liées au secteur nucléaire avec l'Iran et la Syrie. Un assouplissement de l'INA, demandé par l'Administrateur de la NASA Michael Griffin et la Secrétaire d'Etat Condoleeza Rice en juillet 2005, conditionne la présence d'astronautes américains à bord de la Station dès 2006. Avant que le projet puisse être mis en oeuvre, il doit encore être validé par le Sénat puis par le Président Bush. Selon les plans actuels, l'exploitation de l'ISS durerait jusqu'en 2017 et la NASA planifie les premières missions opérationnelles du Crew Exploration Vehicle (CEV) vers l'ISS en 2011-2012.

### Source :

Washington Post - 27/10/2005 - <http://www.spaceref.com/news/viewpr.html?pid=18128>

### Rédacteur :

Jean-Jacques Tortora, [cnes@ambafrance-us.org](mailto:cnes@ambafrance-us.org) ; Noëlle Miliard, [assistant.cnes@ambafrance-us.org](mailto:assistant.cnes@ambafrance-us.org) ; Clémence Le Fèvre, [cnes.mst@ambafrance-us.org](mailto:cnes.mst@ambafrance-us.org)